

**2024DT16 : MARCHE DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES
BALCONS ET SCIAGE
RESIDENCES : FLANDRE / CHAMPAGNE ET ILE DE FRANCE A
MAROMME**

IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :

LOGEAL IMMOBILIERE SA
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX
TEL : 02.35.95.92.00

MODE DE PASSATION : procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019.

DESIGNATION DES LOTS :

Les travaux de la présente consultation concernent le **MARCHE DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES BALCONS ET SCIAGE RESIDENCES : FLANDRE/ CHAMPAGNE ET ILE DE FRANCE A MAROMME**

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots de la présente consultation.

LOTS	INTITULE DES LOTS
1	GROS ŒUVRE
2	ETANCHEITE SUR MAÇONNERIE
3	CHARPENTE METALLIQUE - METALLERIE
4	PEINTURE

Les variantes obligatoires ne sont pas prévues dans le cadre du présent marché,
Les variantes facultatives (émises à l'initiative des entreprises) ne sont pas autorisées dans le cadre du présent marché.

MODALITE D'ATTRIBUTION : Les travaux, objet de la présente consultation, seront attribués en marchés séparés ou un groupement d'entreprise solidaire avec mandataire commun.

DELAI D'EXECUTION PREVU : Le délai contractuel et global commence à courir dès la délivrance par le maître d'ouvrage de l'ordre de service numéro 0 le prescrivant. Ce délai est de **12 mois** auquel il est ajouté une année de parfait achèvement conformément à l'article 1792.6 du Code Civil et à l'article 18 du CCAG

Période de préparation et d'installation du chantier

Cette période commence dès la délivrance par le maître de l'ouvrage de l'ordre de service numéro 0 la prescrivant.

La date de l'ordre de service numéro 0 marque le début du délai contractuel et global de l'opération.

La période de préparation et d'installation du chantier est de 1 mois pour l'ensemble des lots de la consultation

Période de déroulement du chantier

Cette période commence dès la délivrance par le maître de l'ouvrage de l'ordre de service numéro 1 la prescrivant.

La période de déroulement du chantier y compris les 15 jours prévisibles d'intempéries et congés et décomposés de la manière suivante :

- **8 mois pour le Lot 01**
- **6 mois pour le Lot 02**
- **6 mois pour le Lot 03.**
- **7.5 mois pour le Lot 04**

Ces délais sont propres à chaque lot mais au général le chantier global ne dépassera pas les 12 mois.

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s).

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site** <https://www.marches-securises.fr/> **sous la référence 2024DT16.**

CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires
- Voir également article 4.2 du règlement de la consultation.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique, Somme des notes pour obtenir 100 points puis pondération à 50% (voir détail des sous-critères à l'article 6.2 du règlement de consultation)
- Le prix des prestations 50 points

Visite

Sans Objet.

Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre. Il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : LE LUNDI 17 JUIN 2024 A 12H00

ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Renseignements administratifs : Monsieur Valentin Huchon – Mail : v.huchon@logeal-immobiliere.fr

Gestionnaires des marchés

Renseignements techniques : Mme Audrey Poisson - Mail : a.talmant@logeal-immobiliere.fr

Responsable du Pôle maintenance

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Dans le cadre de présente procédure, nous vous informons que vous pouvez exercer les voies de recours suivantes :

1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.

2°) Soit un référé contractuel, en vertu des articles 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).

3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal de Judiciaire de Lille.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 16/05/2024